RCS : FOIX
Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00112
Numéro SIREN : 408 059 533
Nom ou dénomination : CONUCA

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2017 sous le numéro de dépôt B2017/002108

Certifié Conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 4 Avenue de l'Ayroule 09400 TARASCON SUR ARIEGE — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 0 8 0 5 9 5 3 3 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31 12 2016

Greffe du Tribunal de Commerce de Foix : dépôt n° 2108 en date du 07/09/2017

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 030	AG 2 030	
	Fonds commercial (1)	AH	182 939	AI	182 939
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	112 042	AQ 73 696	38 346
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	330 801	AS 295 879	34 922
	Autres immobilisations corporelles	AT	213 182	AU 203 031	10 150
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	713	CV	713
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	7 110	BI	7 110
	TOTAL (II)	BJ	848 816	BK 574 636	274 180
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	950	BM	950
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	244 463	BU	244 463
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	28 428	BY 3 003	25 425
	Autres créances (3)	BZ	186 774	CA	186 774
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	64 535	CG	64 535
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	22 326	CI	22 326
	TOTAL (III)	CJ	547 476	CK 3 003	544 473
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 396 293	1A 577 639	818 654

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 164 111)	DA	164 111
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	6 239
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(58 014)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(84 392)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	1 682
	TOTAL (I)	DL	29 627
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	166 256
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	38 984
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	415 913
	Dettes fiscales et sociales	DY	154 438
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	480
	Autres dettes	EA	4 616
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	8 340
	TOTAL (IV)	EC	789 027
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	818 654
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Écart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	708 158
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	79 495

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables - Janvier 2017 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS CONUGA

Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 076 956	FB		FC	3 076 956
	Production vendue – biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue – services *	FG	24 395	FH		FI	24 395
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 101 351	FK		FL	3 101 351
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	20 163
	Autres produits (1) (11)					FQ	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 121 518
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 379 015
	Variation de stock (marchandises)*					FT	20 778
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 420
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 710
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	298 945
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	26 638
	Salaires et traitements *					FY	290 479
	Charges sociales (10)					FZ	91 371
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements *					GA	26 987
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	3 003
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	41 428
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 186 773
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	(65 255)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 401
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	2 401
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 359
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	8 359
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(5 958)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	(71 213)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CONUCA

Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 582
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	2 582
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	29 554
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	480
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	30 034
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(27 452)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(14 273)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 126 501
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 210 893
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	(84 392)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
	(3) Dont — Crédit-bail mobilier *	HP	4 135
	(3) Dont — Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	1 697
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	5 000
	(6*ter*) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 673
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Régularisation Fournisseurs antérieurs	6 766	1 943
Régularisation salaires	1 012	639
Régularisation lots / chèques	2 718	
Contenants	1 670	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP 2053 2017
EXTENSION 1

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Indemnité de retard URSSAF	2 073	
Indemnité fournisseur	1 182	
Perte sur stock Textilmod	9 135	
Don/Mécénat stock Textilmod Secours populaire	5 000	
Dotation amortissement dérogatoire	480	

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise SAS CONUCA

Néant ☐*

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	184 969	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	111 012	KQ		KR	1 031
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	329 536	KT		KU	4 993
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	192 918	KW		KX	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY		KZ		LA	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	19 564	LC		LD	700
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	653 029	LO		LP	6 723
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	713	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	7 110	1U		1V	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	7 823	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	845 821	ØH		ØJ	6 723

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	184 969	IX	184 969
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	112 042
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	112 042	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	3 728	MK	330 801	ML	330 801
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	192 918	MO	192 918
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	20 264	MU	20 264
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	3 728	NH	656 025	NI	656 025
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY	713	ØZ	699
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	7 110	2G	7 110
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ		NK	7 823	2H	7 809
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	3 728	ØL	848 816	ØM	848 802

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

SAGE Experts-comptables. Janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Exercice N clos le 31122016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise SAS CONUCA

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	2 030	PF		PG		PH	2 030
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	65 956	PW	7 740	PX		PY	73 696
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	291 322	QA	8 285	QB	3 728	QC	295 879
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	173 028	QE	10 655	QF		QG	183 683
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	19 041	QM	307	QN		QO	19 348
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	549 347	QV	26 987	QW	3 728	QX	572 606
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	551 377	ØP	26 987	ØQ	3 728	ØR	574 636

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	480	T4		T5		T6		T7		T8		T9	480
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	480	X3		X4		X5		X6		X7		X8	480
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	480	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	480
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	480	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW – NY)		NZ			480

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2017

Désignation de l'entreprise SAS CONUCA

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	1 203	TM	480	TN		TO	1 682
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	1 203	TS	480	TT		TU	1 682
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	7 067	6P		6R	7 067	6S	
	Sur comptes clients	6T	5 232	6U	3 003	6V	6 423	6W	3 003
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	1 191	6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	13 490	TY	3 003	TZ	13 490	UA	3 003
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	14 693	UB	3 483	UC	13 490	UD	4 685
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE	3 003	UF	13 490		
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ	480	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

SAS CONUCA

DGFiP N° 2056 2017
Extension 2

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
DEBITEURS DIVERS	1 191		1 191	

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	7 110	UV		UW	7 110
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	505		505		
	Autres créances clients	UX	27 923		27 923		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 000		3 000		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	25 752		25 752		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	123		123		
	Groupe et associés (2)	VC	96 081		96 081		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	61 818		61 818		
	Charges constatées d'avance	VS	22 326		22 326		
	TOTAUX	VT	244 638	VU	237 529	VV	7 110
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	79 495	79 495		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	86 761	17 586	68 154	1 021
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	38 976	27 282	11 693	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	415 913	415 913		
Personnel et comptes rattachés		8C	70 236	70 236		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	67 713	67 713		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10 934	10 934		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 555	5 555		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	480	480		
Groupe et associés (2)		VI	9	9		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 616	4 616		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	8 340	8 340		
TOTAUX		VY	789 027	VZ 708 158	79 848	1 021
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	42 379	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA | Formulaire déposé au titre de l'IR | E T | Néant ☐* | Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
	de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	WC	
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	5 096	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)	XX		XW	7 169
Amendes et pénalités	WJ	2 073	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						17	(14 273)
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Resultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)	I8
	– imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	– Plus-values nettes à court terme	WN
	– Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	WR	(7 104)

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS 84 392

Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)	WU	5 760

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV
	– imposées au taux de 0 %	WH
	– imposées au taux de 19 %	WP
	– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	– imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : — Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	XA

Mesures d'incitation

Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.								ZY
Majoration d'amortissement *								XD
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	Z1			XG
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2
						TOTAL II		XH 90 152

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XL	
	déficit (II moins I)		XJ 97 256
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO 97 256

✱ Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Ecrports-comptables - Janvier 2017 - Etat orphaterie

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise SAS CONUCA

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	43 589

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
TASCOM	9K	5 096	9L	5 760
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	5 096	YO	5 760
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(41 963)	Affectations aux réserves – Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(16 051)	Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
TOTAL I	ØF	(58 014)	Report à nouveau	ZG	(58 014)
			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	(58 014)

DISTRIBUTIONS (Article 235 *ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					Exercice N :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	17 990	YQ	9 999
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail immobilier				YR	
ENGAGEMENTS	– Effets portés à l'escompte et non échus				YS	
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance				YT	24 379
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	82 718	XQ	101 982
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Personnel extérieur à l'entreprise				YU	414
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	22 907
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	149 262
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZI	298 945
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	11 729
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	14 909
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				YX	26 638
TVA	– Montant de la TVA collectée				YY	269 121
TVA	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	272 953
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *				ØZ	287 533
DIVERS	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS	
DIVERS	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés) :				YP	15
DIVERS	– Effectif affecté à l'activité artisanale				RL	1
DIVERS	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%
DIVERS	– Numéro de centre de gestion agréé *	XP				
DIVERS	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
DIVERS	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG	
DIVERS	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH	

RÉGIME DE GROUPE *							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus values à 15 %	JN		Plus values à 0 %	JO
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 8 0 0 4 1 1 9 3 0 0 0 2 4		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Materiel et outil	3 728		3 728		
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

			Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	15 % ou 16 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations*	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13)

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

Origine	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017 - Etat préparatoire

* Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(14)

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C-SD 201

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ♣ ou 16 % ♥.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies* 0 bis du CGI)♣.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies* 0 du CGI)♣.	

♣ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
♥ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ♥		Moins-values à 16 % (2)	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % (3)	Solde des moins-values à 16 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1			
	N – 2			
	N – 3			
	N – 4			
	N – 5			
	N – 6			
	N – 7			
	N – 8			
	N – 9			
	N – 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine (1)		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice (6)	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 – 5 – 6 (7)
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % (2)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 du CGI) (3)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 *bis* du CGI) (4)	À 15 % Ou À 16,5 % (1) (5)		
Moins-values nettes	N						
Moins values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1						
	N – 2						
	N – 3						
	N – 4						
	N – 5						
	N – 6						
	N – 7						
	N – 8						
	N – 9						
	N – 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

formulaire obligatoire
(article 53A du Code général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS CONUCA

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

(16)

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E-SD 2017

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 12

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :
SIREN : Dénomination : SARL ISIS

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	3 076 956
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	24 395
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	4
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	3 101 356

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	2 379 015
Variation de stocks (marchandises)	OO	20 778
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	6 420
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	1 710
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	192 827
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	52
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	41 428
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	2 642 230

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2	OG	459 126

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s1329-AC-SD et 1329-DEF)	SA	459 126

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		3 101 351

Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	6	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	6
Date de cessation												HR			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 4 0 8 0 5 9 5 3 3 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS CONUCA

ADRESSE (voie) 4 Avenue de l'Ayroule

CODE POSTAL 09400 VILLE TARASCON SUR ARIEGE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	11302
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination SARL ISIS
N° SIREN (si société établie en France) 480041193 % de détention 99,99 Nb de parts ou actions 10764
Adresse : N° 4 Voie Av de l'Ayroule
Code Postal 09400 Commune TARASCON SUR ARIEGE Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N°2059-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 4 0 8 0 5 9 5 3 3 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS CONUCA

ADRESSE (voie) 4 Avenue de l'Ayroule

CODE POSTAL 09400 VILLE TARASCON SUR ARIEGE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2017

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. *209-0 B* (entreprises de transport maritime), cocher la case

Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 *quinquies* C), cocher la case

Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS CONUCA 4 Avenue de l'Ayroule 09400 TARASCON SUR ARIEGE SIRET 4 0 8 0 5 9 5 3 3 0 0 0 1 3	**Mél :**
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
	05.61.05.63.16

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 0 1 0 1 2 0 0 8

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SARL ISIS

SIE FOIX Rue Pierre mendes France BP 110 09003 FOIX cedex

SIRET 4 8 0 0 4 1 1 9 3 0 0 0 2 4

B ACTIVITÉ

Activités exercées: Supermarché

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% | Bénéfice imposable à 15% | Déficit 97 256

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zone franche urbaine | Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Société d'investissement immobilier cotée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W | dans le secteur du logement social, art. 244 *quater* X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SA SODECAL 449, avenue du Danemark Albasud 82000 MONTAUBAN *Tél:* 0563031203	*Tél:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 26042017 Lieu: TARASCON SUR ARIEGE
	Qualité et nom du signataire: HERNANDEZ Rozelio
	Signature: Président
Tél:	

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2017

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					*c*
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*
Montant des revenus répartis (5)				*Total (a à h)*	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées:				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

2017	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE	2069RCI

Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé : Néant

SAS CONUCA
408059533

Désignation et n° siren de la société tête de groupe
SARL ISIS

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	X	PME au sens communautaire	X

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
CIC	14 273

Réduction d'impôt en faveur du mécenat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	237 888
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire

SAS CONUCA

Produits à recevoir	Montant
Total 40982000 PRODUIT A RECEVOIR TTC	60 000
Total 43870000 ORGAN.SOC.PROD. A RECEVOIR	1 012
Total 44870000 ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	123

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

SAS CONUCA

Charges à payer	Montant
Total 16884000 INT.COURUS/EMPR.ETAB.CREDIT	173
Total 40815000 FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	16 837
Total 42820000 DETTE PROV. POUR CONGES PAYES	33 553
Total 42861000 DETTE PROV. PRIME FIN D'EXER.	
Total 42863000 DETTE PROV. PRIME DIRIGEANTS	3 500
Total 43820000 CHARGES SOC./CONGES A PAYER	12 542
Total 43860000 ORGAN.SOC.CHARGE A PAYER	10 140
Total 43860001 CHARGES SOCIALES PRIME A PAYER	1 470
Total 44860000 ETAT - CHARGES A PAYER	5 555
Total 44870000 ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	123
Total 45587000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	
Total 51860000 INTERETS COURUS A PAYER	1 259

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

SAS CONUCA

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période	Montants		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurances		3 998		
Maintenance		304		
Location de matériel		4 131		
Loyer 1er trim 2017		13 794		
Crédit-bail		99		

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

SAS CONUCA

Produits constatés d'avance, libellé	Date Période	Montants		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total 48700000 PROD. CONSTAT. D'AVANCE		8 340		

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

CONUCA
Société par actions simplifiée au capital de 164 111,35 euros
Siège social : Rue de l'Ayroule, 09400 TARASCON SUR ARIEGE
408 059 533 RCS FOIX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à -84 392 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-84 392 euros
Report à nouveau antérieur :	-58 014 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à -142 406 euros	-84 392 euros

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Mehdi HAMI

Certifié conforme

néodit

sygnatures

EXEMPLAIRE DESTINE AU GREFFE

CONUCA

Société par actions simplifiée au capital de 164 111 €

Siège social :
Rue de l'Ayroule
09 400 TARASCON SUR ARIEGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Société d'audit et de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse
SAS au capital de 40 000 €
8 chemin de la Terrasse - BP 45122 - 31512 Toulouse Cedex 5
RCS Toulouse 452 003 254
Tél. : 05.62.47.73.73 Email : neodit@sygnatures.com

néodit

sygnatures

CONUCA

Société par actions simplifiée au capital de 164 111 €

Siège social : Rue de l'Ayroule
09 400 TARASCON SUR ARIEGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos **le 31 décembre 2016** sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société par actions simplifiée **CONUCA** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Société d'audit et de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse
SAS au capital de 40 000 €
8 chemin de la Terrasse - BP 45122 - 31512 Toulouse Cedex 5
RCS Toulouse 452 003 254
Tél. : 05.62.47.73.73 Email : neodit@sygnatures.com

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'application par votre société du changement de règlementation comptable relatif au fonds commercial tel que mentionné dans l'annexe au point « 1.6 Fonds commercial « de l'annexe , sans incidence sur les comptes de l'exercice. »

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous avons été conduits à examiner le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, ainsi que la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante:

- Le solde des dettes à l'égard des fournisseurs décomposé par date d'échéance ne concorde pas avec les comptes annuels.

Toulouse, le 12 juin 2017

NEODIT SAS

Gilles BERNAT

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Edité le 30/03/2017

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 030	2 030				
Fonds commercial	182 939		182 939	22,35	182 939	21,17
Constructions	112 042	73 696	38 346	4,68	45 056	5,21
Installations techniques, matériel & outillage industriels	330 801	295 879	34 922	4,27	38 214	4,42
Autres immobilisations corporelles	213 182	203 031	10 150	1,24	20 413	2,36
Autres Participations	713		713	0,09	713	0,08
Autres immobilisations financières	7 110		7 110	0,87	7 110	0,82
TOTAL (I)	***848 816***	***574 636***	***274 180***	33,49	***294 444***	34,08
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	950		950	0,12	2 660	0,31
Marchandises	244 463		244 463	29,86	258 174	29,88
Clients et comptes rattachés	28 428	3 003	25 425	3,11	50 327	5,82
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	516		516	0,06		
. Personnel	3 000		3 000	0,37	3 000	0,35
. Organismes sociaux					1 012	0,12
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	25 752		25 752	3,15	32 410	3,75
. Autres	157 506		157 506	19,24	119 626	13,84
Disponibilités	64 535		64 535	7,88	76 986	8,91
Charges constatées d'avance	22 326		22 326	2,73	25 447	2,94
TOTAL (II)	***547 476***	***3 003***	***544 473***	66,51	***569 643***	65,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 396 293***	***577 639***	***818 654***	100,00	***864 086***	100,00

NEODIT
SAS [illegible] €
8, Chemin de la Terrasse
31500 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 452 003 254

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Edité le 30/03/2017

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 164 111)	**164 111**	20,05	**164 111**	18,99
Réserve légale	6 239	0,76	6 239	0,72
Report à nouveau	-58 014	-7,08	-41 963	-4,85
Résultat de l'exercice	***-84 392***	-10,30	***-16 051***	-1,85
Provisions réglementées	1 682	0,21	1 203	0,14
TOTAL(I)	***29 627***	3,62	***113 539***	13,14
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts	86 761	10,60	102 845	11,90
. Découverts, concours bancaires	79 495	9,71	37 769	4,37
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	38 976	4,76	65 185	7,54
. Associés	9	0,00	9	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	415 913	50,80	378 847	43,84
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	70 236	8,58	63 572	7,36
. Organismes sociaux	67 713	8,27	74 969	8,68
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 934	1,34	5 870	0,68
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 555	0,68	5 988	0,69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	480	0,06	480	0,06
Autres dettes	4 616	0,56		
Produits constatés d'avance	8 340	1,02	15 013	1,74
TOTAL(IV)	***789 027***	96,38	***750 547***	86,86
TOTAL PASSIF (I à V)	***818 654***	100,00	***864 086***	100,00

NEODIT
SAS au capital de 40.000 €
8, Chemin de la Terrasse
31500 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 452 003 254

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 — Présenté en Euros — Edité le 30/03/2017

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	3 076 956		3 076 956	99,21	3 281 732	99,29	-204 776	-6,23
Production vendue services	24 395		24 395	0,79	23 373	0,71	1 022	4,37
Chiffres d'Affaires Nets	**3 101 351**		**3 101 351**	100,00	**3 305 105**	100,00	**-203 754**	-6,15
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			20 163	0,65	13 432	0,41	6 731	50,11
Autres produits			4	0,00	8 975	0,27	-8 971	-99,95
Total des produits d'exploitation (I)			***3 121 518***	100,65	***3 327 512***	100,68	***-205 994***	-6,18
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 379 015	76,71	2 532 558	76,63	-153 543	-6,05
Variation de stock (marchandises)			20 778	0,67	26 810	0,81	-6 032	-22,49
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 420	0,21	7 534	0,23	-1 114	-14,78
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			1 710	0,06	620	0,02	1 090	175,81
Autres achats et charges externes			298 945	9,64	307 774	9,31	-8 829	-2,86
Impôts, taxes et versements assimilés			26 638	0,86	28 327	0,86	-1 689	-5,95
Salaires et traitements			290 479	9,37	311 767	9,43	-21 288	-6,82
Charges sociales			91 371	2,95	104 747	3,17	-13 376	-12,76
Dotations aux amortissements sur immobilisations			26 987	0,87	29 703	0,90	-2 716	-9,13
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 003	0,10	13 490	0,41	-10 487	-77,73
Autres charges			41 428	1,34	1 629	0,05	39 799	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			***3 186 773***	102,75	***3 364 958***	101,81	***-178 185***	-5,29
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-65 255**	-2,09	**-37 446**	-1,12	**-27 809**	-74,25
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Autres intérêts et produits assimilés			2 401	0,08	1 579	0,05	822	52,06
Total des produits financiers (V)			***2 401***	0,08	***1 579***	0,05	***822***	52,06
Intérêts et charges assimilées			8 359	0,27	5 261	0,16	3 098	58,89
Total des charges financières (VI)			***8 359***	0,27	***5 261***	0,16	***3 098***	58,89
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-5 958**	-0,18	**-3 681**	-0,10	**-2 277**	-61,85
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**-71 213**	-2,29	**-41 127**	-1,23	**-30 086**	-73,14
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 582	0,08	14 971	0,45	-12 389	-82,74
Total des produits exceptionnels (VII)			***2 582***	0,08	***14 971***	0,45	***-12 389***	-82,74
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			29 554	0,95	4 477	0,14	25 077	560,13
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			480	0,02	480	0,01		0,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***30 034***	0,97	***4 957***	0,15	***25 077***	505,89
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			**-27 452**	-0,88	**10 015**	0,30	**-37 467**	-374,10
Impôts sur les bénéfices (X)			-14 273	-0,45	-15 062	-0,45	789	5,24
Total des Produits (I+III+V+VII)			***3 126 501***	100,81	***3 344 063***	101,18	***-217 562***	-6,50
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			***3 210 893***	103,53	***3 360 113***	101,66	***-149 220***	-4,43
RÉSULTAT NET			**-84 392** *Perte*	-2,71	**-16 051** *Perte*	-0,48	**-68 341**	-425,76
Dont Crédit-bail mobilier			4 135	0,13	4 121	0,12	14	0,34

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 818 653,60 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -84 392,21 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

NEODIT
SAS au capital de 40.000 €
8, Chemin de la Terrasse
31500 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 452 003 254

SOMMAIRE

- Avec comptes substitués

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Agencement des constructions	*de 08 à 10 ans*
Matériel et outillage	*de 05 à 10 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 02 à 06 ans*
Mobilier	*de 05 à 08 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option suivante :
- d'une diminution de l'impôt.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :
- impôt négatif de 14 273 €dans le compte de résultat,
- créance de 14 273 €figurant à l'actif qui transitera par le compte courant de la société mère.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :
- de reconstitution de leur fonds de roulement pour la totalité.

1.6 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation tient compte de critères externes (valeur du marché...) et internes (valeur d'usage, restructuration,&).
Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, hors le changement de méthode suivant :
Amortissement et dépréciation des fonds de commerce
Le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 a modifié la règlementation liée à l'amortissement et à la dépréciation des fonds de commerce ;

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Contexte économique difficile :
---
le chiffre d'affaires est en retrait de - 6% par rapport à l'exercice précédent.
Les travaux de rénovation, engagés en 2015 n'ont pas permis de redynamiser suffisamment le point de vente.

De nouveaux adhérents ont repris la gestion de la société à compter du 3 avril 2017.

Convention d'intégration fiscale :
---
le déficit remonte sur le groupe fiscal.

o o
o

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	184 969		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	111 012		1 031
Install. techniques, matériel, outillages industriels	329 536		4 993
Autres install., agencements, aménagements	192 918		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	19 564		700
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	653 029		6 723
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	713		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 110		
TOTAL	7 823		
TOTAL GENERAL	845 821		6 723

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			184 969	184 969
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				112 042
Install. générales, agencements, constructions			112 042	
Install. techniques, matériel, outillages industriels		3 728	330 801	330 801
Autres install., agencements, aménagements			192 918	192 918
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			20 264	20 264
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		3 728	656 025	656 025
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			713	699
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			7 110	7 110
TOTAL			7 823	7 809
TOTAL GENERAL		3 728	848 816	848 802

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	2 030			2 030
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	65 956	7 740		73 696
Install. techniques, matériel et outill. industriels	291 322	8 285	3 728	295 879
Installations, agencements divers	173 028	10 655		183 683
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	19 041	307		19 348
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	549 347	26 987	3 728	572 606
TOTAL GENERAL	551 377	26 987	3 728	574 636

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions	7 740				
Install. tech., matériel, outill. industriels	8 285			480	
Installations, agencements divers	10 655				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	307				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	26 987			480	
TOTAL GENERAL	26 987			480	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires	1 203	480		1 682
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées	1 203	480		1 682
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	7 067		7 067	
Sur comptes clients	5 232	3 003	6 423	3 003
Autres dépréciations	1 191			
TOTAL Dépréciations	13 490	3 003	13 490	3 003
TOTAL GENERAL	14 693	3 483	13 490	4 685
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		3 003	13 490	
- financières				
- exceptionnelles		480		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 110		7 110
Clients douteux ou litigieux	505	505	
Autres créances clients	27 923	27 923	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	25 752	25 752	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	123	123	
Groupe et associés	96 081	96 081	
Débiteurs divers	61 818	61 818	
Charges constatées d'avance	22 326	22 326	
TOTAL GENERAL	244 638	237 529	7 110
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	79 495	79 495		
- plus d'un an	86 761	17 586	68 154	1 021
Emprunts et dettes financières	38 976	27 282	11 693	
Fournisseurs et comptes rattachés	415 913	415 913		
Personnel et comptes rattachés	70 236	70 236		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 713	67 713		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	10 934	10 934		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 555	5 555		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	480	480		
Groupe et associés	9	9		
Autres dettes	4 616	4 616		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	8 340	8 340		
TOTAL GENERAL	789 027	708 158	79 848	1 021
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 379			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	*80 111*		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers	*1 697*		
Charges financières			

8.2 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fonds commercial acquis le 05/07/1996			*182 939*	

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	*3 262*
Autres créances	*61 820*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*65 082*

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*1 432*
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*16 837*
Dettes fiscales et sociales	*64 532*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*82 801*

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*22 326*	*8 340*
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*22 326*	*8 340*

Commentaires:

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine		17 400	17 400
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		7 540	7 540
- Dotations de l'exercice		3 480	3 480
TOTAL		6 380	6 380
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		8 746	8 746
- Exercice		4 095	4 095
TOTAL		12 841	12 841
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		4 095	4 095
- à plus d'un an et cinq au plus		3 413	3 413
- à plus de cinq ans			
TOTAL		7 508	7 508
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus		900	900
- à plus de cinq ans			
TOTAL		900	900
Montant pris en charge dans l'exercice		4 095	4 095

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Locations financières caméras vidéos	*8 348*
Intérêts sur emprunts	*7 724*
TOTAL	*16 072*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
Locations financières caméras vidéos	*8 348*
TOTAL	*8 348*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.3 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*79 495*
Emprunts et dettes financières divers :	*38 976*
TOTAL	*118 471*

10.4 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL			

Commentaires:
Engagement s de retraite :
Compte tenu de la rotation du personnel, le montant est peu significatif.

o O o